



Fiche réalisée par l'Agence Médias Palestine – Novembre 2015

La LICRA : Ses attaques contre le mouvement de solidarité avec la Palestine

La LICRA se positionne en France comme une association oeuvrant contre le racisme. Très institutionnelle, interlocuteur privilégié du gouvernement sur les questions de lutte contre les préjugés/racisme, elle jouit auprès du grand public d'une image positive.

Moins connue est la multiplication ces dernières années de ses attaques contre des citoyens et citoyennes, des personnalités et même des municipalités qui soutiennent le peuple palestinien.

C'est la raison pour laquelle il nous a paru utile de rassembler et documenter toutes les dernières initiatives de la LICRA.

1) Propagande pro-israélienne de la LICRA dans les écoles françaises

La LICRA (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme) a vu renouveler en 2015 son partenariat avec le Ministère de l'Education nationale pour trois ans, tant pour son implication dans les établissements scolaires que pour la formation des intervenants. Or dans son livre « *100 mots pour se comprendre contre le racisme et l'antisémitisme* » édité en septembre 2014 (sous la direction de Antoine Spire et Mano Siri, éditions Le Bord de L'eau), publié à l'occasion de ce renouvellement de convention sur le site « Eduscol » du ministère comme outil pédagogique privilégié, la LICRA essaye, entre autres contre vérités et propagande, d'amalgamer la question de l'antisionisme, qui est une lutte anti-raciste, à l'antisémitisme qui est un racisme contre les Juifs.

Trois analyses éclairantes ont été publiées à ce sujet, celle de Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens et celle de l'Union Juive Française pour la Paix :

<http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2015/02/19/parteneriat-licraeducation-nationale-lettre-ouverte-du-collectif-national-pour-une-paix-juste-et-durable-entre-israeliens-et-palestiniens/>

<http://www.ujfp.org/spip.php?article3853&lang=fr>

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1320265-la-licra-son-livre-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-un-preche-partial-pro-israelien.html>

Finalement, la publication de ce livre a été annulée, officiellement sans que les protestations soient la cause du retrait, et non par respect de la vérité, ni souci de « neutralité » dans le conflit israélo-palestinien, mais parce qu'un prêtre accusé de pédophilie avait participé à sa rédaction:

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/02/12/pretre-condamne-viols-mineurs-coauteur-dun-livre-promu-leducation-nationale-257662>

2) La LICRA essaye de faire censurer un meeting contre à l'apartheid israélien à Bordeaux

En mars 2015, Génération Palestine Bordeaux a organisé localement la venue de Farid Esack, figure majeure de la lutte sud africaine pour la libération, ancien commissaire pour l'égalité des genres nommé par Nelson Mandela et éminent universitaire international.

La LICRA locale a choisi d'user de la calomnie pour tenter de faire censurer la conférence en prétendant publiquement via les réseaux sociaux, tracts et au directeur de l'IEP, que le Professeur Esack était antisémite.

Voir à ce sujet la VIDEO réalisée par Génération Palestine au cours de laquelle est interpellée la représentante locale de la LICRA :

<https://www.youtube.com/watch?v=eraXTuK6kgQ>

Plus d'éléments sur cette affaire :

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3613:bordeaux-quatre-organisations-sattaquent-a-la-liberte-dexpression-&catid=49:actualites&lang=fr

3) La LICRA poursuit un maire français pour cause de solidarité avec la cause palestinienne

Plutôt que de remplir sa mission affichée de lutte contre le racisme en France, elle n'a pas hésité à porter plainte contre Jean-Pierre Roussarie, maire socialiste dont le « tort » est d'avoir nommé, en geste de solidarité internationale, le prisonnier politique Marwan Barghout, aussi surnommé le « Mandela palestinien » citoyen d'honneur de la ville de Coulounieix-Chamiers.

Jean-Pierre Roussarie, maire socialiste de Coulounieix-Chamiers, a en effet été convoqué le 26 juin 2015 au tribunal correctionnel, dans le cadre d'une procédure en référé lancée par la LICRA :

<http://www.sudouest.fr/2015/06/26/parvis-marwan-barghouti-a-coulounieix-chamiers-24-le-maire-au-tribunal-1964433-710.php>

La LICRA avait heureusement été déboutée.

A Aubervilliers, c'est le BNVCA, officine pro-israélienne d'extrême-droite, qui avait lancé la même procédure à l'encontre du maire d'Aubervilliers :

<http://www.rfi.fr/hebdo/20150724-aubervilliers-palestine-interdite-marwan-barghouti-citoyen-honneur-israel-justice-prisonniers>

4) La LICRA s'attaque à des militant-es de la solidarité avec la Palestine à Toulouse

Sur dénonciation de la LICRA locale, des militant-e-s anti-racistes de la Campagne BDS à Toulouse sont poursuivis pour « entrave à l'exercice normal de l'activité économique ».

Il s'agissait en réalité d'une simple distribution de tract dans le domaine public qui s'inscrit dans le cadre de la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) une campagne citoyenne et non violente pour mettre fin à l'apartheid israélien.

Il est aisé de constater que la LICRA dont les motivations pro-israéliennes sont évidentes, poursuit ses attaques contre la libre expression jusqu'à sortir complètement de son champ d'action en portant plainte pour « entrave à l'activité économique ».

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3759:toulouse--la-licra-cherche-a-faire-taire-la-campagne-bds-pour-la-palestine&catid=49:actualites&lang=fr

Coutumière du fait, ce n'est pas la première fois que la LICRA est impliquée dans un sale procès. Elle était partie civile dans le procès des militant-es BDS à Mulhouse, poursuivis comme à Toulouse pour avoir distribué des tracts appelant au boycott des produits israéliens :

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=2838:la-licra-et-le-boycott-disrael&catid=49:actualites&lang=fr

5) La LICRA manifeste contre la liberté d'expression de militant-e-s BDS à Montpellier

En mai dernier, la LICRA organise un rassemblement contre la campagne BDS à Montpellier. On en voit quelques photos ici :

<http://www.citizenside.com/fr/photos/politique/2015-05-30/114236/montpellier-manifestation-contre-le-bds-a-l.html#f=0/124464>

6) A lire cette tribune de Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS): Sanctionné pour avoir critiqué la Licra ? Comment nourrir l'antisémitisme

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1375951-sanctionne-pour-avoir-critique-la-licra-comment-nourrir-l-antisemitisme.html>

7) La LICRA semble professer une vision à géométrie variable de la liberté d'expression

Suite à la controverse soulevée par la déclaration de Nadine Morano selon laquelle la France était un pays de « race blanche », le président de la LICRA, Alain Jacobowitz, s'empresse de twitter : « Les propos de Nadine Morano peuvent choquer. Ils ne rentrent pas sous le coup de la loi. Arrêtons de tout vouloir judiciaireiser. »

<http://www.reperes-antiracistes.org/2015/09/nadine-morano-alain-jakubowicz-licra-contre-un-depot-de-plainte.html>

Ironique de la part du président d'une organisation procédurière qui traîne régulièrement devant les tribunaux des militant-e-s de la solidarité internationale, qu'ils soient simples citoyens ou élus locaux.

On souhaiterait qu'il passe aux actes et s'applique ce salubre principe.